

# OBSERVATEUR

#11 octobre 2011 // [HTTP://WWW.FEL-LLN.BE](http://www.fel-lln.be)

libéral de la **fel**lln

## EDITO

### UNE BELLE ANNÉE EN PERSPECTIVE



Vous l'attendiez, il s'est fait désirer, le voici... Le premier observateur libéral de l'année académique 2011-2012.

Tant de choses se sont passées fin de l'année passée et pendant les vacances. Et ce mois de septembre s'est déjà avéré assez agité au niveau de l'actualité. Votre journal préféré vous informe, débat et ouvre des voies de réflexion pour l'avenir étudiant qu'il soit au niveau régional ou national.

Votre journal fait peau neuve, si nous gardons certains classiques (Jacky-mot du prési-cartes blanches-coup de gueule-...) des nouveautés font aussi leur rentrée.

Vous découvrirez chaque mois une interview exclusive d'un acteur essentiel sur le campus louvaniste, une présentation d'un membre du comité,

des nouveautés sur le campus mais aussi sur le plan régional ou encore international.

L'Observateur libéral est toujours à la recherche de rédacteurs. Intéressé ? visite notre site <http://fel-lln.be/> ou rejoins notre page Facebook (Fel LLN)

Un coup de cœur ? Un coup de gueule ? Fais-toi entendre ! ;-)

En attendant l'hiver,

Votre dévoué redac' en chef,  
Amory Tondeur

*Toute l'équipe des étudiants libéraux tient à témoigner tout son soutien ainsi que ses condoléances à la famille, aux amis de Sandrine, étudiante UCL qui nous a quitté à la suite d'une méningite fulgurante...*



## INVITATION AU SOUPER DES ETUDIANTS LIBÉRAUX DE LOUVAIN-LA-NEUVE

La FEL-LLN organisera ce mardi 25 octobre, dès 20h, un souper raclette à la Ratatouille ! Intéressé par la rencontre de nos différents membres, de notre bureau, ou même simplement par un souper convivial entre amis ?

Alors inscris-toi ! Tu peux le faire via [felIn@etudiantsliberaux.be](mailto:felIn@etudiantsliberaux.be), ou encore au 0478/37.66.26 ! Les inscriptions seront clôturées le samedi 22 octobre, ne perds pas de temps !

P.A.F. : 6,5€



# LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers tous,

C'est la rentrée, et avec elle, un nouveau numéro de l'Observateur

Libéral !

Une fois n'est pas coutume, l'Assemblée Générale des étudiants libéraux s'est réunie en deux temps afin d'élire son nouveau bureau politique. C'est avec une joie non-dissimulée que la Fédération accueille Christian NSHIMIMANA, qui occupera le poste de Secrétaire Politique, Bénie MUZEMBO, Trésorière, Antoine DELHAYE, Vice-Président, Kévin VERTENOELL, secrétaire administratif Administratif, et enfin Evelyne LAMBIE, administratrice Administratrice. La tâche de chouchouter notre observateur reviendra, quant à elle, à Amory TONDEUR, rédacteur Rédacteur en chef !

Vous qui suivez l'actualité de la Fédération des Etudiants Libéraux de Louvain-la-Neuve, vous l'aurez sans doute remarqué, la nouvelle équipe n'embarque pratiquement que du sang neuf ! C'est avec ces forces nouvelles et motivées – ainsi qu'avec l'aide précieuse des plus anciens, que nous essayerons d'insuffler un vent

de fraîcheur à la pensée libérale sur le campus néo-louvaniste, malgré l'apparente complexité de la tâche, vu le climat actuel...

Ce renouveau passera notamment par des activités plus divertissantes et des ateliers de réflexion politique, afin de proposer à l'étudiant désireux de débattre une alternative aux guerres intestines involutives qui surviennent dans certains organes qui auraient, à la base, du dû répondre à leur(s) attente(s). L'occasion, peut-être, de réveiller le libéral en vous et de parfois intégrer dans une discussion constructive nos collègues aux idées divergentes des nôtres.

Ce renouvellement permettra aussi –, espérons le, une meilleure implication et une meilleure visibilité à Louvain-la-Neuve.

Bref, stay tuned, car au nom de toute l'équipe, je vous le dis, cette année sera libérale ou ne le sera pas !

A bientôt, et bonne lecture de cet excellent numéro de l'Observateur Libéral !

Maxime Durant,  
Président

## L'ÉQUIPE



Maxime Durant  
Président



Antoine Delhaye  
Vice-président



Christian Nshimimana  
Secrétaire politique



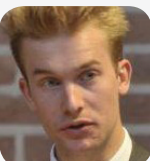
Bénie Muzembo  
Trésorière



Kevin Vertenoell  
Secrétaire administratif



Evelyne Lambié  
Administratrice



Amory Tondeur  
Rédac' en chef

## QUOI DE NEUF À L'AGP ?



Nous nous quittons, -le quadrimestre passé, sur une simulation parlementaire qui aura soulevé des débats très intéressants et qui aura renforcé la cohésion au sein de l'Assemblée des Groupes Politiques. Ce n'est

en effet pas tous les jours que vous aurez l'occasion de voir les Etudiants Libéraux et COMAC partager leur point de vue dans une ambiance décontractée !

Ce quadrimestre, c'est COMAC qui s'y colle ! Alors qu'ils écotent de la présidence, l'Assemblée se dirige doucement mais sûrement vers l'organisation d'un speed-dating

politique, où vous aurez l'occasion de retrouver des mandataires propres à chaque groupe, pour y discuter de thématiques riches et variées.

Nous aurons peut-être l'occasion d'accueillir également un invité très spécial...

Plus d'infos bientôt, stay tuned !

# POUR OU CONTRE L'ADHÉSION DE LA TURQUIE ?



Quel sujet ambitieux pour entamer le premier atelier politique de la FELLN mené de mains de maître par Christian, Secrétaire Politique de la section.

Aux alentours de 20h30, une dizaine d'étudiants s'étaient donnés rendez-vous pour débattre d'un sujet épineux mais non moins intéressant consacré à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Les échanges furent riches et les prises de positions quasi unanimes.

Pendant près de deux heures, le sujet a été abordé en long et en large ... Cette question relève d'un véritable enjeu ! L'ouverture des négociations avec la Turquie a marqué un tournant historique pour le projet européen. En effet, si l'élargissement aux pays de l'ex-union soviétique s'est fait non sans douleur, leur adhésion n'a pas suscité les vives réactions qui entourent la candidature turque. Ceci s'explique par le fait que les enjeux liés à l'entrée de la Turquie relèvent à la fois de l'ordre historique, démographique, religieux et géopolitique. Le chemin vers son adhésion semble encore long et sinueux ! Faisons maintenant un tour d'horizon des points importants du débat !

Au-delà des préoccupations purement géographiques, c'est surtout la nature du projet européen qui est mis en question avec l'éventuelle adhésion turque. La construction européenne, est-elle une histoire commune et une proximité géographique, ou au contraire un projet à vocation universaliste, rapprochant les peuples autour de valeurs et

d'institutions communes ?

Certains s'inquiètent du montant des aides économiques, des transferts et des prêts qu'il faudrait accorder à la Turquie vu les taux élevés de corruption, de chômage, de dette publique, .... D'autres au contraire soulignent son potentiel économique, notamment lié à sa croissance démographique, et estiment que l'Union européenne en sortirait gagnante.

La Turquie est un état laïc : sa constitution prévoit qu'aucune réforme constitutionnelle ne peut porter atteinte à la laïcité. Pourtant, et même si l'islam ne constitue pas une nouveauté sur le territoire européen, la question religieuse est souvent mise en avant dans les débats. Si la Turquie entrait aujourd'hui en Europe, l'islam deviendrait la troisième religion de l'Union, derrière les catholiques et les protestants.

Avec 70 millions d'habitants aujourd'hui, quel serait le poids politique de la Turquie dans les institutions européennes ? La question en fait grimacer plus d'un. C'est ainsi que la Turquie viendrait rejoindre les "grands pays" d'Europe (Allemagne, Italie, France, Royaume Uni). On imagine la réaction des "petits pays" qui verraient leur poids au Parlement s'affaiblir. En conséquence, la question se pose au niveau de la pondération des voix au Conseil. Le Traité de Lisbonne prévoit un système de double majorité dans lequel toute décision doit être approuvée par au moins 55 % des Etats membres, représentant au moins 65 %

de la population. Avec sa population, la Turquie disposerait d'un pouvoir politique et de blocage non négligeable. Une population qui en terme de flux migratoires constitue également pour certains une crainte, pour d'autres une opportunité.

Par sa position intermédiaire entre l'Occident et les pays arabo-musulmans, la Turquie est un allié stratégique non négligeable pour l'Union européenne. En plus, son armée, qui jouit d'une bonne réputation, est la plus importante dans l'OTAN après celle des Etats-Unis et . Certains voient dans la constitution d'une zone de paix et de prospérité avec la Turquie une chance pour les régions transfrontalières instables.

D'autres craignent au contraire qu'en devenant partie prenante dans les conflits de cette région, l'Union européenne perde sa capacité de conciliation.

La Turquie et l'opinion publique européenne dans tout cela ?

Comme le montre le sondage Eurobaromètre 69, l'opinion publique européenne reste majoritairement hostile à la perspective d'adhésion de la Turquie. Avec seulement 31 % d'avis favorables, c'est le plus mauvais chiffre des douze pays proposés pour une éventuelle adhésion par le sondage, l'Ukraine recueillant 43 % d'avis favorables, la Macédoine 40 % et la Croatie 52 %.

Concernant l'opinion dans chaque Etat membre, l'adhésion de la Turquie est approuvée dans quatorze Etats membres sur les vingt-sept. C'est en Suède que le soutien à l'adhésion est le plus fort avec 71 % d'opinions favorables, suivi par les Pays-bas, 67 %, la Roumanie, 64 % et le Danemark, 59 %. En revanche, seulement 16 % des Autrichiens, 35 % des Français et Allemands soutiennent cet élargissement.

Enfin, il est surprenant de voir que l'adhésion de la Turquie recueille plus d'opinions favorables dans certains pays de l'UE qu'en Turquie. Seulement 55 % des Turcs soutiennent l'adhésion contre 71 % des suédois par exemple.

Denis Saucet



INTERVIEW

# INTERVIEW NICOLAS CARLIER

PAR EVELYNE LAMBIÉ

*Pourrais-tu te présenter en quelques mots et nous expliquer ton rôle dans l'animation à LLN ?*

Je suis Nicolas Carlier. J'étais président du cercle Agro il y a deux ans et président du Groupe des Cercles Louvanistes il y a un an. Cette année-ci, je me suis un peu retiré de tout ça, je prends un peu de temps pour moi.

*Quel bilan peux-tu tirer de l'animation l'année dernière à LLN ?*

L'année passée on a connu quelques problèmes lors des bleusailles et c'est là que les médias se sont déchainés sur ces problèmes. Après cela, il y a eu de plus en plus de plaintes des habitants et, indirectement, du bourgmestre. C'est là qu'il s'est en fait réveillé, ou a profité de l'occasion, en vue des élections l'année prochaine, pour embrayer sur le problème de l'animation. Donc, il en a profité, avec le nouveau chef de corps, Monsieur Lévêque, pour faire un nouveau règlement de police dans le dos des étudiants. Les 7 premières versions du règlement ont été faites dans notre dos et puis on a été informé. On se souvient de la manifestation qui a eu lieu en février. Puis, on a commencé à collaborer la première semaine des vacances de Pâques et on a donné nos modifications à ce règlement de police générale. Ils étaient d'accord, Monsieur Lévêque, Monsieur Destexhe, Monsieur Roland. Bref, tout le monde était d'accord. Ensuite, en mai-juin, on a appris que ça passait au conseil communal, que toutes nos modifications avaient été enlevées, que le règlement avait été remanié. Et il est passé au conseil communal de la manière que l'on connaît. Donc, on a fait quelques manifestations l'année dernière, celle de février, mais aussi une pétition qui a réuni 10 000 signatures ; pétition qui n'a pas du tout été entendue par le

bourgmestre, qui essayait d'une manière détournée de « descendre » la pétition en disant qu'elle n'était pas valable. Alors que 10 000 signatures, en 1 semaine, c'est qu'il y a un problème quelque part. Le règlement général de police, il l'a fait dans notre dos, sans consultation, et puis il va dire dans la presse qu'il y a des consultations. Là, on peut voir qu'il est maître dans le domaine de la malhonnêteté.

*Si le bourgmestre agit de cette façon, est-ce réellement dans l'intérêt des habitants, qui eux, savent où ils ont élu leur domicile ?*

D'abord, il faut savoir que les habitants sont de plus en plus plaintifs. En fait, ils acceptent de moins en moins les « débordements ». Ils portent de plus en plus plainte. Il faut savoir que le règlement général de police en tant que telle n'apporte rien de nouveau à la charte Aune qui disait la même chose mais en plus clair. C'était mieux accepté, mieux appliqué, il n'y avait pas de flou comme il y en a maintenant dans le règlement général de police (RGP). Donc clairement, ce RGP sert à reprendre la main de la part de la ville et donc du bourgmestre, Monsieur Roland pour le moment. Mais cela, c'est une technique pour peut-être, c'est une hypothèse, dans les années futures, prendre des décisions unilatérales, comme il a fait avec le RGP. Cela veut dire, changer les cercles de place, tout ramener dans le haut, le Biéreau, ramener les heures de fermeture des cercles de 3h à 2h, d'ici 3 ans quand les étudiants ne seront plus les mêmes, qu'ils auront « oublié ». Pourquoi il fait cela ? Il voit le nombre de plaintes augmenter, une certaine partie de la population s'est soulevée, qui a commencé à être fédéré. Avant, c'était des petits groupes de personnes, mais avec l'implication des médias, les gens se sont réunis. Donc, je pense que quand le bourgmestre a vu ça, il a bien senti la réalité et s'est dit « là, je dois en profiter ; il y a une partie de plus en

plus grande de la population qui est contre ce folklore », même si quand ils arrivent à LLN, ils savent très bien qu'il y a ce folklore. Mais bon, il faut savoir qu'il y a 40 ans, il n'y avait que des étudiants, il n'y avait pas de règles, pas de policiers sur la dalle. A partir des années 90-95, la charte Aune est arrivée, en 2000 le protocole de baptême est arrivé, les policiers sont arrivés sur la dalle, les habitants ont pris de plus en plus de place sur la dalle. Maintenant on en est à moitié d'habitants et moitié d'étudiants koteurs. Le bourgmestre se dit alors, à tord ou à raison, qu'il doit reprendre la main, à 100% dans tous les domaines sur LLN.

*L'UCL ne devrait-elle pas avoir son mot à dire concernant les étudiants et l'animation ?*

Il faut savoir qu'il y a quelques années, l'UCL a cédé les voies publiques à la ville, pour des raisons financières (des coûts d'entretien, etc...) et donc, c'est la première fois où la ville a eu du territoire sur Louvain-la-Neuve. A partir de ce moment-là, les étudiants qui marchaient dans la rue étaient sur le territoire de la ville, sous le pouvoir du bourgmestre en l'occurrence. Je pense que cela a été la première erreur. Entre l'UCL et la ville, il y a évidemment beaucoup d'enjeux, il n'y a pas que l'animation, pas que les étudiants. Evidemment, il y a l'argent, il y a plein de sujets, l'aspect immobilier, ... ; sujets pour lesquels ils doivent trouver des compromis. L'animation, les étudiants, cela en est un. Mais au final, c'est la ville qui a le « pouvoir ». Le bourgmestre nous a souvent dit « c'est la démocratie ! Vous les étudiants, vous devez appliquer la démocratie comme nous on l'applique au niveau policier et politique. Donc, vous n'avez pas le droit de vote, c'est normal, vous n'êtes pas résidents, mais vous pouvez manifester, vous pouvez parler. » Maintenant, on a bien vu, on a manifesté et ils ont quand même pris les décisions unilatéralement. C'est l'idée de la

démocratie selon Monsieur Roland.

*En conséquence, il y a déjà eu des actions pour défendre l'animation telle qu'elle est à Louvain, il y a eu la manifestation l'année dernière, cette pétition de 10 000 signatures avec menace de « sitting » (comme il y a 6 ans).*

En fait, on se souvient qu'il y a 6 ans (même période entre les élections communales, comme par hasard), il y a eu le même scénario et pendant 2 semaines, les cercles étaient fermés, on ne nettoyait plus. Tout cela pour montrer que le bourgmestre est en train de s'attaquer aux mauvaises personnes, au mauvais problème. Avec ce règlement, il attaque clairement les gens des cercles, de l'animation. Il faut savoir que les gens dans les cercles, ce sont des gens responsabilisés, formés et qui nettoient de 3h à 4h du matin. C'est pour cela que le lendemain, dans la majorité des cas, les abords sont propres, il n'y a plus un gobelet par terre. Donc, il faut, à un moment, remercier, saluer ce que ces étudiants-là font, et pas directement aller les réprimer, comme le bourgmestre a fait avec ce règlement, qui vise la mauvaise partie de la population étudiante.

*Est-ce que pour toi l'animation doit rester telle qu'elle est maintenant ou doit-elle évoluer vers un autre modèle ?*

Selon le bourgmestre, selon ce qu'on dit, il voudrait tout regrouper dans le haut de la ville. Allez lui demander, il jouera de sa malhonnêteté pour vous dire qu'il ne

l'a jamais dit, qu'il ne le pense pas. Mais bon, on sait tous ce qu'il pense. Il le dit ... Evidemment dans les PV ce n'est pas écrit. Après, est-ce que l'animation doit changer de modèle ? Il n'y a pas d'obligation, c'est toujours une concertation entre étudiants d'abord, éventuellement s'il y a de gros problèmes avec l'UCL ensuite. Mais c'est toujours une concertation ! Une évolution, il y en a une qui se fait, qu'on le veuille ou non. Il y a 30 ans, il n'y avait pas le règlement, pas de charte Aune. Petit à petit, des choses s'installent. Il y a 5 ans, les formations pour les responsables de cercle ont commencé. Donc, on voit que bon gré mal gré, des évolutions arrivent. Cette année par exemple, les rois des Bleus se font à la bière non alcoolisée. L'année dernière, il y a eu un coma. Suite à cela, des décisions ont été prises, sous l'influence des médias évidemment, et, du coup, du pouvoir politique indirectement. Une évolution, il y en a une sans qu'on la veuille.

*Pourquoi est-ce que l'animation est si importante à Louvain-la-Neuve ?*

Il faut savoir que tout étudiant aime s'amuser. Quand on arrive à l'université, c'est la liberté, on est en kot, on a des responsabilités, on n'est plus sous la surveillance des parents. Tout d'un coup, il n'y a plus d'interdits. On devient acteur de la vie. Mais cela, c'est depuis 100, 200 ans. Le folklore s'est construit depuis le début. A chaque tranche d'âge dans la vie, correspond une façon de s'amuser. Les étudiants à l'université ont décidé, il y a plusieurs dizaines d'années, que cela se

passer avec de l'alcool. L'alcool provoque des rencontres, des discussions, c'est un « lubrifiant social ». C'est une manière de profiter de la vie.

*Si d'autres actions étaient menées par le bourgmestre et la police contre l'animation, d'autres protestations seraient-elles prévues ?*

Dans les faits, actuellement, il y a le règlement général de police qui est d'application depuis juillet. On voit que pour le moment, il n'y a pas beaucoup plus de problèmes qu'avant. Pour le moment, il n'y a pas d'abus de pouvoir de la police. Tout se passe bien. S'il n'y a pas de changement, si le RGP est appliqué par la police de la même façon, je pense qu'on ne peut pas s'attendre à de nouvelles actions de protestation pour le moment. Mais en fait, le pouvoir politique à Louvain-la-Neuve fait chaque année un petit pas, car les étudiants changent d'année en année. Finalement, les étudiants ne vont même pas le ressentir. C'est clairement la technique utilisée par la ville. Ceci dit, le RGP a été fait pendant les examens... tout le monde était occupé, c'est pas un hasard.

*Le mot de la fin ?*

A un moment, il faut être honnête envers les acteurs de la vie à Louvain-la-Neuve et ne pas remettre tous les problèmes sur eux. Il faut être honnête envers les habitants, la population. Et clairement, le bourgmestre a fait preuve de malhonnêteté vis-à-vis des étudiants.

## GUIDE

# LE PETIT GUIDE DE L'ÉTUDIANT OPPRIMÉ



Toi, jeune étudiant (oui, toi) ! Alors que tu débarques fraîchement sur ce campus paradisiaque, la tête remplie de rêves et le cœur empli d'espoir, il est l'heure de déchanter ! Sans doute pensais-tu pouvoir faire la fête en quasi-permanence, histoire d'oublier des cours pas toujours très folichons ? Pas de bol, la politique néo-louvainiste est là pour t'en empêcher !

Alors que la FEL-LLN se prononçait face aux mesures envisagées par notre bien-aimé bourgmestre il y a peu, dans son communiqué « Vers un studenten buiten ? », il semble que cela aille de mal en pi !

Aujourd'hui, si tu veux éviter une amende de 250€, une demi-journée derrière les barreaux et le kidnapping de ton chien Bubulle (ou Rocky, à l'appréciation...), il te faudra être sorti des cercles à 3h00 (2h59 étant plus conseillé !). Si jamais tu y étais surpris à 3h01, des Robocop's viendraient

t'apprendre ce qu'est un étudiant en quête de fête !

Peut-être fais-tu également partie de ce peuple élu qui, depuis presque 5 ans, balance plus de dix fois par jour qu'il arrêtera de fumer ? Dans ce cas, qu'on ne te surprenne pas ! L'interdiction de fumer a en effet été élargie aux cercles. Vu l'incroyable superficie des locaux et le peu de monde les fréquentant,

nul doute que systématiquement sortir pour aller s'en griller une sera... agréable !

Ajoutons à ça le projet un peu farfelu qui eut été d'enclaver l'animation étudiante dans un petit coin reculé de la ville. On peut désormais franchement avoir de l'espoir en l'avenir de notre folklore étudiant. Alors, heureux ?

... Et le pire, c'est que ce n'est pas fini.

Maxime Durant,  
Président





Bénie Muzembo, 21 ans, étudiante en droit (3e année), originaire d'Ottignies-LLN (yeah), mais a déménagé pour Namur à l'âge de 13 ans... (Mais Louvain-la-Neuve reste mon territoire...)

*Comment as-tu connu la FEL ?*

L'année académique passée, j'ai parlé à quelques personnes de mon désir de m'investir dans une organisation politique étudiante qui partagerait à peu près tous mes points de vue, et une de ces personnes m'avait vaguement parlé de la FEL. Vaguement seulement, du coup j'ai perdu un peu cet objectif de vue. Un jour, en passant à la gare pour prendre le train qui allait me ramener chez moi, je me suis vue recevoir entre les mains l'« Observateur Libéral ».

J'ai profité du trajet pour le feuilleter et j'ai trouvé ça vraiment intéressant ! J'aimais bien le fait qu'on profite d'un journal pour laisser les étudiants s'exprimer sur pas mal de sujets qui nous touchent directement ; je partageais, par ailleurs, bon nombre des avis qui y étaient formulés. J'ai envoyé un petit message à l'organisation et un mois plus tard, je rejoignais les FELiens de Louvain-la-Neuve !

*Qu'est-ce qui te motive à t'investir dans une organisation étudiante à caractère politique ?*

J'ai deux moteurs principaux. Le premier, c'est réellement de sentir que pendant les quelques années que j'ai à passer sur le site en tant qu'étudiante, je puisse réellement m'épanouir en faisant quelque chose que je trouve utile, pour moi et pour les autres. La conscience politique, on ne naît pas avec, on l'acquiert et, malheureusement, beaucoup sont peu conscients de leur rôle citoyen. Par mon passage à la FEL, je pense que je peux faire bouger les choses autour de moi, même si c'est seulement dans mon cercle restreint

de connaissances et d'amis. J'espère vraiment sensibiliser ceux qui m'entourent aux débats publics. Bien qu'ils ne partagent pas tous mes idées, je pense que quand on a une opinion sur la société qui nous entoure et qu'on sait défendre cet avis de manière constructive, c'est un atout considérable.

La deuxième chose qui me pousse réellement, c'est la caractéristique des mouvements étudiants en général. Ces derniers, et surtout ceux à caractère politique, ont la particularité de pouvoir s'exprimer sans vergogne, parfois sans gant ; ils ne cherchent pas spécialement le compromis ou la sympathie, mais privilégient le message fort : quand on n'est pas content, on le dit, mais on propose également des solutions. Et ces solutions sont loin d'être utopiques ! Cet état d'esprit de construction et de déconstruction perpétuelle des structures en place est propre aux associations étudiantes.

En « vieillissant », on se permet moins de largesse dans les propositions de réformes. J'aime cet esprit de liberté et de créativité qu'ont les associations politiques étudiantes.

*Quels sont tes projets cette année sur le campus de LLN ?*

J'aimerais beaucoup dans le cadre de la FEL parler clairement avec les étudiants de leur ressenti par rapport à la qualité de nos études, ici à l'UCL. Je considère personnellement que mon université est une bonne université, sous réserves de quelques points. Bien sûr, on peut toujours s'améliorer ! Nous arrivons à un moment où beaucoup semblent se plaindre ou dénigrer les avancées en réclamant sans cesse plus. J'aimerais vraiment que les étudiants eux-mêmes s'expriment sur le sujet et pas uniquement quelques représentants.

J'aimerais également, pourquoi pas, faire campagne pour amener plus d'éléments féminins dans l'équipe... Une parité homme/femme à la FEL LLN, ça ne serait pas si mal non ?

*Es-tu engagée dans d'autres responsabilités ?*

Cette année, à part la FEL, je m'investis également dans l'asbl Jeugd Parlement Jeunesse vzw'. C'est une association d'étudiants du Nord et du Sud du pays qui organise des simulations parlementaires au Sénat pendant une semaine. C'est un projet qui me tient vraiment à cœur, toujours dans cet esprit de conscience politique, et que j'organise au sein d'une grande équipe depuis 2 ans maintenant. J'étais vice-Présidente du cercle des Étudiants congolais l'année passée, et je continue encore cette année à promouvoir et soutenir ce cercle, peu connu du grand nombre d'étudiants, en gardant de nombreux contacts avec la

nouvelle équipe. Je m'investis également dans ma Faculté de Droit où je suis déléguée et membre du Bureau des Étudiants. Je siège également au Conseil de Fac cette année... C'est une année bien remplie !

# PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE MEMBRE DU COMITÉ: BÉNIE MUZEMBO

## FUSIONS - QUOI DE NEUF DANS NOTRE UNIVERSITÉ ?



La rentrée académique du 19 septembre a été marquée par la fusion entre l'UCL et les anciennes FUCaM, désormais appelées UCL Mons. Les discours prononcés à cette occasion ont mis l'accent sur les qualités de la nouvelle institution : une université multisite, une forte implantation dans le Hainaut et une simplification de l'offre d'enseignement.

Aussi importante soit-elle, il semble important de rappeler que ce rapprochement entre l'UCL et les ex-FUCaM n'est rien d'autre que le reliquat du grand projet néo-louvaniste de fusionner dans un même ensemble les différents établissements de l'académie « Louvain ». Ce projet est tombé à l'eau en décembre dernier lorsque les FUNDP, en assemblée générale, n'ont pas réuni une majorité suffisante pour la réalisation du projet. Par la suite, en mars 2011, les FUCaM et l'UCL ont voté la fusion des deux institutions. Faute de grives, on mange des merles....

Par le passé, les étudiants libéraux ont apporté leur soutien à cette politique de développement. Dans un article paru dans l'Observateur Libéral de décembre 2010, la FEL-LLN soulignait l'importance de cette politique pour la réalisation des nombreux défis de l'Université : au niveau

du financement, de la mobilité, de la visibilité internationale et, enfin, au niveau de qualité de l'enseignement. Que reste-t-il actuellement de ce projet ? Pas grand-chose.

Durant plusieurs années, on nous a vendu la fusion comme étant « LA grande étape » pour le développement de l'UCL. Trois ans de négociations entre les 4 institutions et une majorité insuffisante dans une seule d'entre elles ont anéanti cette entreprise. Maintenant, on nous présente la fusion avec les FUCaM comme étant la solution miracle pour effacer la non-réalisation du projet. L'UCL manquerait-elle d'ambition ? N'est-il pas temps d'analyser les raisons de cet échec pour en tirer des enseignements utiles ?

A l'heure où le paysage de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles est en plein bouleversement (pensons au Plan Marcourt), il me semble primordial que l'UCL mette en œuvre une nouvelle politique de coopération avec les autres établissements de l'académie Louvain. Au lieu de se contenter d'un seul rapprochement avec les ex-FUCaM, pourquoi ne pas relancer le processus de fusion ? Pour rappel, les facultés Saint-Louis avaient voté en faveur du projet. Pourquoi

ne pas tenir compte des objections que les FUNDP ont exprimées lors du vote de décembre dernier pour arriver à un compromis qui satisfasse les différentes parties ?

Loin de moi l'idée de dicter à l'UCL sa politique de développement. Mais si la fusion avec les FUCaM est un premier pas dans la bonne direction, il me semble que les autorités académiques ne doivent pas s'en contenter. Il me paraît primordial de poursuivre cette politique de fusion en tenant compte des enseignements du passé.

De cette façon, l'UCL pourra être à même de relever les défis qui ne manqueront pas de se présenter à elle, principalement avec la reconfiguration du paysage de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles souhaitée par le ministre Marcourt. Cette politique, voulant réorganiser les académies sur la base de critères géographiques, va à l'encontre de l'approche préconisée par l'UCL. Comment celle-ci pourra-t-elle faire entendre sa voix si elle ne réussit pas à fédérer l'ensemble des établissements d'enseignement de sa propre académie ? Poser la question c'est y répondre...

# L'AFFAIRE TROY DAVIS : QUAND LA PEINE DE MORT RATE LE COCHE



« Chapô »

Si vous nous lisez aujourd'hui, vous n'avez pu traverser ces 30 derniers jours sans entendre parler de Troy Davis. Troy Davis, c'est cet américain noir exécuté par injection létale le 21 septembre dernier, après une bataille judiciaire de plus de 15 ans qui aura mené un homme sous la tombe, alors qu'aucune preuve probante sur sa culpabilité ne pouvait prétendre peser sur ses épaules. Vous avez été des millions à travers le monde à réagir sur les sites de réseaux sociaux ; ils étaient des centaines de milliers à descendre dans les rues pour participer aux différentes manifestations abolitionnistes de par le monde. Autant leurs voix que les nôtres n'auront rien changé au destin controversé de cet homme. L'Observateur Libéral revient sur les faits.

Des affirmations bancales, des témoignages récusés par leurs auteurs... Ce sont au final bon nombre de fausses pistes (7 témoins sur 9 reviendront sur leurs discours au cours des 15 années qu'auront duré l'affaire) qui auront conduits Troy Davis à la mort. Avec lui, c'est un système de justice américain qui divulgue ses zones d'ombre, qui divise également profondément sa société démocratique ; ce qui s'est passé pose en effet la question de l'efficacité des rouages judiciaires américains et interroge sur la confiance que peut avoir le citoyen américain dans les dispositifs réclamés par ceux qui les jugent.

Au-delà de la question raciale que nous nous contenterons ici d'éviter – Troy Davis était accusé du meurtre d'un policier blanc la nuit du 19 août 1989, ce détail ne devant pas échapper à notre examen critique – nous nous devons de nous pencher sur la problématique que cette affaire soulève : l'effet de l'application de peine de mort sur le taux de criminalité.

Les États-Unis demeurent, avec le Japon, un des deux seuls pays démocratiques à encore appliquer la peine de mort à ce jour. Tous les États américains ne l'autorisent pas, mais les récalcitrants demeurent malgré tout majoritaires (trente-quatre États sur cinquante). S'il est vrai que le nombre de condamné à mort a été divisé par trois en dix ans, on peut observer avec effroi une montée en flèche de la mise en exécution de ses peines. On comptait vingt-trois exécutions effectives en 1990 pour quarante-six exécutions en 2010 ! Le double en 20 ans ! Pourquoi cette escalade sans fin ? Pourrait-on conclure à une quelconque efficacité du système pénal américain face à la criminalité ambiante ? Pas si sûr... En effet, si on s'attarde à l'analyse des chiffres des taux de criminalité dans les différents États

qui pratiquent encore la peine de mort, il n'est pas difficile de constater que ces derniers ne peuvent se targuer d'être munis d'un dispositif pénal des plus probants en terme de résultat. "Au contraire, alors que le taux général américain de meurtre est de 9 pour cent mille habitants, il s'élève à 9,3 % dans les États qui pratiquent le meurtre légal." commente Jean-Emmanuel Ducoin, rédacteur en chef de l'Humanité dans son article "Combien ?" traitant des vicissitudes profondes du système pénal américain. La peine de mort aux États-Unis n'aurait donc pas d'effet sur le taux de criminalité !

Il faut, à tout cela, faire également écho au caractère aléatoire de cette répression violente. Il est très difficile d'établir une corrélation objective entre le total des meurtres commis dans un État et le nombre de ceux qui se voient sanctionnés par la peine capitale. Ainsi, Amnesty International recense 6 condamnations à mort pour 100 meurtres dans l'État du Wyoming en 1998 contre une moyenne de 0,6 condamnation pour un même nombre final dans le Maryland2...

Plusieurs explications peuvent élucider ce phénomène, mais nous retiendrons néanmoins la théorie dominante. Il semblerait, abstraction faite des éléments objectifs qui constituent le dossier des "présomés coupables", que bons nombres de juges se spécialiseraient dans "l'assassinat légalisé" sur base de réquisitoires de procureurs un peu trop diligents. Par ailleurs, la loi rend légale la récusation de jurés peu favorable à la peine capitale ; autant dire qu'une place de choix est ainsi laissée à la partialité...

Si la condamnation à mort s'érige en forme de "réparation" pour les familles lésées de la perte d'un proche, son utilisation à outrance ne doit pas faire perdre de vue qu'il s'agit avant tout d'homme ... contre d'autres hommes.

La dernière exécution en Belgique eut lieu en 1950, mais ce n'est seulement que le 10 juillet 1996 que la sanction disparaissait de notre Code pénal. Aujourd'hui encore, nous ne pouvons que soutenir vivement cette prise de position et encourager les quelques pays réfractaires à faire de même.



Les statistiques l'ont démontré : la peine capitale n'est pas une sanction efficace pour endiguer la criminalité au sein de la société ! Qui plus est, quand la Justice peine à établir la vérité sur les faits qui l'occasionne, elle contribue à l'édifice d'un système inégalitaire et arbitraire au regard du droit international. En tant que libéral et au nom du principe de non-violence, nous ne pouvons tolérer pareille répression ! L'erreur judiciaire est si fréquente et est pour nous l'erreur de trop ! En tant qu'étudiants libéraux et quelques jours après la journée internationale contre la peine de mort (le 10 octobre), il nous est primordial de rappeler encore une fois que cette dernière n'atteint pas dans nos sociétés son objectif dissuasif et contribue malheureusement encore à la relativisation sévère de son application ! Soyons responsables et agissons pour qu'il n'y ait plus jamais de Troy Davis !

Bénie Muzembo

# QUAND LA FEL SE TRANSFORME EN FÉDÉRATION DES ETUDIANTS POUR LA LÉGALISATION ...



Certains d'entre vous ne sont pas sans savoir que la Fédération des Etudiants Libéraux a récemment lancé le débat en émettant une proposition favorable à la légalisation des drogues, dans le cadre du congrès LYMEC (European Liberal Youth). Que l'on accuse la FEL de s'être transformée en un regroupement de junkies notoires et de populistes est certes compréhensible, mais totalement erroné. Il semble que parmi les deux objectifs qui sous-tendaient cette campagne, à savoir l'ouverture d'un espace de réflexion sur un sujet qui a trop longtemps été tabou, et la réforme d'un système obsolète mettant en danger de plus en plus de vies, seul le premier a été atteint. Trois constats motivaient en réalité cette proposition : (1) les pays ayant déjà franchi le cap enregistrent un bon résultat, tant quant à la consommation effective que de l'encadrement des consommateurs. Tandis que les pays ne l'ayant pas franchi, enregistrent un score important, notamment dans la transmission du HIV, ainsi que dans le taux de criminalité. (2) Parvenir à un tel résultat aurait un effet positif sur la criminalité globale, notamment via une



attaque directe aux cartels et sur leur trafic. (3) Est-ce vraiment légitime de considérer la consommation comme une problématique d'ordre pénal plutôt qu'une question de santé publique ? A côté de cela, il semble qu'un contrôle étatique et une vente légale permettraient de dégager des recettes fiscales importantes qui pourraient, par exemple, être réattribuées dans l'actuel système de soins de santé. Loin de remettre en cause la dangerosité des drogues, et loin d'encourager leur

consommation, les Etudiants Libéraux souhaitent simplement que la matière se transforme en réelle question de santé publique. Engranger des deniers via une telle politique permettrait un meilleur encadrement et une meilleure politique de sensibilisation. On peut unanimement affirmer que le côté « underground » actuel est absolument néfaste et n'aide en rien. On pourrait même extrapoler en disant qu'il encourage la consommation par son côté « interdit ».

Que l'on nous comprenne donc bien, il n'est nullement question de transformer notre beau campus en un espace de Woodstock quotidien ou en une espèce de réplique d'un concert de Bob Marley ! Il s'agit essentiellement d'arrêter de se voiler la face et de permettre un contrôle strict sur la qualité et la distribution, et favoriser un encadrement propice à l'arrêt plutôt qu'une répression bancaire, obsolète, inutile, et qui, in fine, favorise la consommation de substances de mauvaise qualité aux effets terribles, voire mortels !

Maxime Durant,  
Président

## COUP DE GUEULE

### ABREUVEZ JACKY !



Nondidju ! Jacky a soif, et ce n'est pas près de changer !

Pour la petite histoire, notre ami baraki souhaitait, il y a peu, accompagner son meilleur ami Willy en soirée. Quelle ne fut pas sa surprise en se rendant compte que pour descendre sa Pils hebdomadaire (N.D.L.R. : prononcez quo-ti-dienne), il devait désormais déboursier deux fois plus afin d'acquérir un gobelet réutilisable supplémentaire ! Touché par cette attention envers mère nature, il vint tout de même nous trouver car ça ne peut plus durer !

La bière étant un élément incontournable –voir indispensable, à la bonne réussite académique, Jacky trouve cela intolérable, surtout sur son campus où il entend à tue-tête parler de gratuité totale !

Fortement décidé à faire changer tout ça et à lancer sa propre campagne, il s'est rendu il y a peu en bibliothèque –où il fut évidemment accueilli chaleureusement par le personnel, et se renseigne sur les possibilités. Quelques heures suffirent pour démasquer l'évident complot franc-maçonnique subsidié en

partie par les diaboliques grands lobbies de droite qui souhaitaient une flambée locale du prix de l'alcool afin d'asseoir à très court-terme leur suprématie sur ce marché, et de faire taire les revendications gauchisantes omniprésentes sur le campus. Fichtre, quelle infamie !

Nous avons donc entendu ses revendications et lançons sa proposition !

Afin de permettre aux étudiants –qui bénéficieront évidemment bientôt d'un kot gratuit, de trajets remboursés, de minervaux gratuits, de jobs améliorés et d'allocations mensuelles étudiantes, de continuer à s'abreuver, Jacky nous propose de soutenir ardemment un refinancement à hauteur de 2% du P.I.B. dans l'alcool, accompagné de l'instauration d'une allocation d'un fût par étudiant par quadrimestre afin de pourvoir à ses besoins quotidiens et de faciliter sa vie académique !

La campagne investira bientôt

vos campus, où des stickers envahiront vos auditoriums, chaises, bureaux, caleçons, arbres et poubelles ! Amis étudiants, à la manifestation!

P.S. : Aucun prérequis pour la manifestation. Les œufs sont toutefois un bonus.

Maxime Durant,  
Président de la FEL-LLN



# QUELQUES NEWS DU NATIONAL ...

Pour la première édition de l'année de ton Observateur Libéral, nous nous devons de te donner quelques nouvelles de notre Fédération.

Pendant que tu te préparais psychologiquement à entamer une nouvelle année académique et que tes vacances touchaient petit à petit à leur fin, le traditionnel Congrès politique des Etudiants Libéraux avait lieu le samedi 24 septembre 2011 à Namur.

Après une année riche en campagnes, actions, projets... le temps était venu de se recentrer sur nos valeurs libérales afin de les moderniser, de les peaufiner, de les approfondir, voire même de les redéfinir. Participatif et ouvert à tous les membres, le congrès permet, à tout un chacun, d'exposer et de défendre réellement sa vision politique de la société.

Durant la matinée, de nombreux débats ont

eu lieu sur les thématiques de la justice et de l'Union européenne. Deux mandataires politiques à savoir Daniel Bacquelaine et Richard Miller nous ont fait l'honneur d'animer ces deux groupes de réflexion. L'après-midi constituait l'occasion pour plusieurs participants de déposer des résolutions qui pouvaient devenir par la suite une position officielle des Etudiants Libéraux si elles étaient toutefois approuvées.

Différentes thématiques étaient ainsi abordées à savoir : l'évaluation des projets pilotes et les programmes de l'enseignement secondaire, les stages d'observation en entreprise, les mutuelles, l'apprentissage des langues, le service d'abonnements des transports en commun, les allocations familiales, les cliniques du droit, les offres de mineurs dans les programmes de Bacheliers, le transfert du siège permanent du Parlement européen à Bruxelles et la création d'une université européenne à Strasbourg, la demande de siège unique

pour le Parlement Européen à Bruxelles...

Nous avons procédé ensuite au Congrès électif où il était question des comptes et du récapitulatif des sorties, de la présentation du bilan moral avant de procéder à la décharge de l'ancienne équipe et de l'élection de la nouvelle.

C'est ainsi qu'une page de l'histoire de la FEL s'est tournée où Mathieu Raedts a passé la main à Quentin Masson après une année de présidence où il s'est donné sans compter pour notre Fédération et ses membres. Merci à lui d'avoir relevé le défi. Nous lui souhaitons pleine réussite pour la suite.

La journée s'est terminée sagement, croyez-moi, dans une taverne bien connue des étudiants namurois où nous avons trinqués tous ensemble à la santé de la FEL, de son équipe et des nombreux projets passés et à venir.

## DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

Salut les lecteurs !

Pour plus de visibilité, nous avons décidé de sortir la version PDF de notre Observateur libéral sur notre site web et sur Facebook (Etudiants Libéraux LLN). Ainsi, si vous n'avez pas la patience d'attendre notre distribution ou si vous la manquez, vous pourrez quand même le lire en version numérique grâce à nos différents médias.

A cette occasion, nous avons aussi mis à votre disposition une adresse mail dite de *feedback* pour vous permettre de nous laisser vos avis, commentaires ou suggestions. Faites entendre votre voix en envoyant un mail à [feedback\\_observateur@etudiantsliberaux.be](mailto:feedback_observateur@etudiantsliberaux.be) !



PDF EN LIGNE

- Éditeur responsable : Maxime Durant, Av. de la Toison d'Or 84 à 1060 Bruxelles | Ne pas jeter sur la voie publique
- Rédacteur en chef : Amory Tondeur
- Révision linguistique: Denis Saucet
- Comité de rédaction : Amory Tondeur, Maxime Durant, Denis Saucet, Kevin Vertenoel, Bénie Muzembo, Evelyne Lambié
- Conception graphique : Adrien Barthélemy / [www.lok-in.net](http://www.lok-in.net)

L'Observateur Libéral est une publication officielle des Etudiants Libéraux de Louvain-la-Neuve. Aucun article ou partie d'article ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou sans une autorisation de l'éditeur. Ce journal est protégé par les droits d'auteur.

# OBSERVATEUR LIBÉRAL